

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance du 3 février 2015, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation de bannières (01-280, chapitre IV, article 531), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1), pour la tenue des événements suivants :

Nom de l'événement	Lieu de réalisation	Dates et heures (incluant le montage et démontage du site)
Marche Jeunesse J'écoute	Parc Angrignon	Le 3 mai 2015 de 6 h à 17 h (montage la veille de 13 h à 18 h)
Fête de St-Antoine	Parc St-Jean-de-Bosco	Les 13 et 14 juin 2015 de 11 h (le 13) à 22 h (le 14)
	Fermeture de la rue Springland entre Beaulieu et Hamilton	Les 13 et 14 juin 2015 de 11 h (le 13) à 22 h (le 14)
	Procession religieuse sur les rues suivantes: Springland-de Montmagny-Jolicoeur-Mazarin- Springland	Le 13 juin 2015 de 15 h 30 à 18 h 30
	Parc Leber pour une présentation de feux d'artifice	Le 14 juin 2015 de 21 h à 23 h
Fête champêtre des policiers de Montréal	Parc Angrignon	Le 4 juillet 2015 de 6 h à 16 h 30 (montage la veille de 15 h à 24 h)
Course Famijeunes	Parcs Sir-Georges-Étienne- Cartier et Gédéon-de-la- Catalogne	Le 12 septembre 2015 de 6 h à 14 h
Randonnée du cancer ovarien	Parc Angrignon	Le 13 septembre 2015 de 4 h à 16 h (montage la veille de 8 h à 16 h)
Fête de quartier hivernale	Parc Campbell-Ouest et rue Eadie entre Dubois et Maricourt	Le 21 février 2015 de 11 h à 23 h
Fête des voisins de la rue Coursol	Rue Coursol entre Georges- Vanier et Dominion	Les 6 et 7 juin 2015 de 8 h (le 6) à 20 h (le 7)

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 12 février 2015

Pascale Synnott, avocate
 Secrétaire d'arrondissement